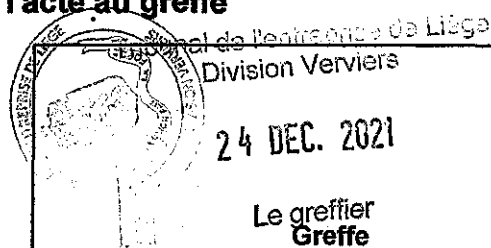


Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

R
M

22001391

N° d'entreprise : **464 537 156**

Nom

(en entier) : **Verviers Ambitions**(en abrégé) : **VA**Forme légale : **Association Sans But Lucratif**Adresse complète du siège : **Rue de l'Harmonie, 10 4800 Verviers**

Objet de l'acte : Changement de siège social - Nomination Présidence et vice-présidence

a) Suite aux inondations, l'asbl verviers Ambitions a momentanément déménagé et le siège social de l'association qui était situé Rue de l'harmonie, 10 à 4800 Verviers est déplacé rue du Collège, 94 à 4800 Verviers.

b) En sa séance du 14 septembre 2021, le Conseil d'administration nomme Madame Cécile OZER, domiciliée 100, rue du centre à 4800 Verviers, Echevine des affaires économiques, CDH, comme la Présidente, représentante du secteur public, de l'asbl Verviers Ambitions. Cette nomination s'inscrit dans le respect du prescrit décrétable des gestions centre-ville imposant une alternance de la Présidence publique et privé.

Le conseil d'administration se compose comme suit:

Présidente : Madame Cécile Ozer rue de France 100 4800 Verviers

Vice - Président : Monsieur Lagasse de Locht Chaussée de la Seigneurie, 108 4800 Petit Rechain

Monsieur Joseph Mourad Avenue Peltzer, 17 4800 Verviers

Madame Laurence Beckers Place verte, 38 4800 Verviers

Monsieur Luc Demarche Rue du Brou, 83 4800 Verviers

Monsieur Pol Wilkin Avenue Jardin Ecole 10 4802 Dison

Monsieur Antoine Lukoki rue de Stembert 98/304 4800 Verviers

Monsieur Maxime Degey rue Carl Grün 9 B/22 4800 Verviers

Monsieur Fredric Georis Avenue Edouard Cordonnier, 272 4800 Verviers

Monsieur Jean-Pol Godefroid rue Jean Gôme, 15/6 4800 Verviers

Madame Isabelle Stegen rue Georges Albert, 48a 4800 Verviers

Monsieur Nicolas Grandjean Pont du Chêne 4800 Verviers

b) Délégation de pouvoir

la délégation de pouvoir est arrêtée comme suit:

1. catégorie de mandataires

Mandataire de Catégorie A

Madame Cécile Ozer rue de France 100 4800 Verviers (Présidente)

Monsieur Philippe Lagasse de Locht Chaussée de la Seigneurie, 108 Petit Rechain (Vice-Président)

Monsieur Luc Demarche Rue du Brou, 83 4800 Verviers (Trésorier)

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).



2. Pouvoirs

Opérations financières

La gestion des comptes de l'asbl se fait sous la responsabilité du Président, du Vice Président et du trésorier.

Pour les opérations d'un montant supérieur à 5000€, la signature conjointe de deux mandataires de catégorie A est nécessaire, à moins qu'une délégation de pouvoirs adoptée par le Conseil d'Administration n'en dispose autrement. L'asbl sera valablement engagée, sans limitation de sommes, par la signature conjointe de deux mandataires de catégorie A.